

## PRESELECTION DES PRIX SPECIAUX TURGOT – 33<sup>e</sup> édition

### POUR LE PRIX DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

**Yann LE CUN, *Quand la machine apprend, La révolution des neurones artificiels et de l'apprentissage profond*, Eds Odile Jacob, 396 pages.**

L'auteur détruit le mythe selon lequel « la machine est plus intelligente que n'importe quel humain », en montrant que, contrairement à l'intelligence humaine, les algorithmes de *deep learning* sont très spécialisés. Les courants classiques de l'IA, fondés sur la logique, ont conduit aux systèmes experts, qui ont montré leurs limites notamment pour l'apprentissage. Le nouveau courant de l'IA s'efforce de copier ce qui se passe dans le cerveau, grâce aux neurosciences. Mais, en créant un système quasiment auto-organisateur, il y a un le risque de reproduire de trop près ce qui se passe dans le cerveau sans en comprendre les principes. C'est pourquoi les machines ne parviendront à « l' *human level intelligence* » - à l'exception de ce qui relève de la pure expérience humaine – sans des progrès conceptuels qui sont du ressort de la science et non de la technologie.

L'auteur montre que les applications du *machine learning* et du *deep learning* sont immenses : reconnaissance des formes, des voix, des images et des visages, voiture autonome, traduction de centaines de langues, détection des tumeurs dans les images médicales... Enfin, l'auteur met en garde contre un démantèlement des GAFAs et loue la culture de Facebook, en assurant que « ses dirigeants sont à la fois intelligents et sympathiques, qu'ils essaient de faire les choses correctement, mais qu'ils ne peuvent éviter certaines erreurs dues au fait qu'aucun service de ce type n'existait auparavant ».

*Yann Le Cun, lauréat du prix Turing 2019, est Directeur du laboratoire d'Intelligence Artificielle de Facebook et Professeur d'informatique et de neurosciences à l'université de New York .*

**Jean-jacques PLUCHART**

### POUR LE PRIX COLLECTIF

**ROUX Michel (dir), « La Finance mutualiste », *Revue d'économie financière* n° 134, 341 pages**

Ce nouveau numéro de la REF a pour finalité de participer à l'effort de pédagogie destiné à éclairer l'opinion, les étudiants et les acteurs de la finance, sur ce secteur à la fois mal connu et marqué par de nombreuses contre-vérités.

Manifestement, ce collectif, qui réunit des praticiens chevronnés, des décideurs de haut niveau ( dont notamment des présidents nationaux du Crédit coopératif, Jean Louis Bancel et du Crédit Mutuel, Nicolas Théry ) et des économistes spécialisés de la « finance Mutualiste » s'en est donné les moyens par des analyses exceptionnellement documentées, des propositions concrètes d'actions . Aussi ce rappel du doyen honoraire de l'Université Paris 13, Michel Roux, éminent expert et enseignant- chercheur de ce secteur , est particulièrement le bienvenu. Ce secteur de la finance est indispensable pour le développement d'une économie réelle et plus humaine ». Dans sa quête de reconnaissance vis à vis de ses compétiteurs, la finance mutualiste peut s'appuyer sur deux atouts majeurs, sans sous-estimer ses faiblesses :

- Son premier atout réside dans une logique managériale et de gouvernance, c'est à dire ... « le temps long, comme tient à le préciser Arnaud Chneiweiss, délégué général de la FFA... Ne pas ( trop) subir la dictature du cours de Bourse à chaque trimestre et le harcèlement des publications et autres normes associées, donne « du temps au temps ».
- Le second point d'appui, lié à la philosophie de la gouvernance mutualiste, repose sur l'implication directe de ses Sociétaires (ailleurs on dirait Clients) dans la vie de l'entreprise : chez un assureur mutualiste par exemple, le « client- sociétaire » est à la fois Assureur et Assuré.. Cette adhésion forte est porteuse bien évidemment d'un cercle vertueux en termes de fidélisation , de coûts maîtrisés dans la conquête commerciale.c .

Toutefois, reste que le défi majeur, une des faiblesses structurelles du monde mutualiste, touche au périmètre des marchés financiers : en effet , ni pour son développement ni pour ses éventuelles restructurations , l'augmentation classique de capital par émission d'actions nouvelles, n'est possible . Si le recours à l'endettement reste une solution, elle reste limitée à l'accumulation réglementée de fonds propres et finalement, «sommet du paradoxe mutualiste., aux profits réalisés mais servant « d'alimentation au capital exigé », mais pas seulement, la performance de la gestion financière garde aussi ses droits par une réglementation drastique.

Si la raison d'être du modèle mutualiste est en parfaite résonance avec les attentes nouvelles de l'opinion pour un capitalisme responsable (intérêt général, RSE...), ce modèle devra s'adapter en permanence aux enjeux de la finance mondialisée et aux politiques monétaires dites « modernes ». Les nouvelles utopies de la finance, comme celles d'un prix « du risque et du temps », paraissant s'être dissoutes avec les taux d'intérêts négatifs dans de nouvelles « lunes », fragilisant à l'excès le système bancaire et assurantiel, doivent impérativement tenir le modèle de la finance mutualiste en éveil et se préparer sans doute à de profondes remises en cause. Il reste toutefois que « dans ce contexte d'incertitudes exacerbées, le modèle mutualiste pourra faire valoir sa capacité à faire primer l'intérêt collectif sur le bénéfice individuel et montrer par la force de ses actions qu'il est possible et souhaitable, de privilégier l'intérêt de long terme sur le profit immédiat.

Si le statut ne suffit pas pour produire de la vertu, les acteurs mutualistes disposent d'une capacité de différenciation pour concilier performance et contribution positive au « mieux commun » .

*Michel Roux est doyen honoraire Paris 13, auteur de nombreux ouvrages et lauréat d' un prix spécial collectif TURGOT .*

**Jean -louis CHAMBON**

### **POUR LE PRIX DU JEUNE TALENT**

**BAUDOUIIN Camille, *Stratégie bancaire et réglementation - De la contrainte à l'opportunité,* Eds Dunod.**

La réglementation est plus que jamais un enjeu prioritaire pour les banques. En bouleversant les sources de revenus, les processus opérationnels et les activités des banques en général, la pression réglementaire met à l'épreuve le modèle économique bancaire. Dès lors, ce changement de cadre doit conduire les banques à une remise en question de leurs modèles. Cet ouvrage présente des solutions optimistes et volontaristes parfois à contre-courant de la logique de réduction des coûts constatée depuis quelques années. Il s'agit bien de passer de l'ancien au nouveau monde et de mener en parallèle l'abandon du premier et la conquête du second. La réglementation pourrait conduire les banques à une forme de schizophrénie : il faut accumuler

une grande quantité d'informations sur les clients tout en lui garantissant le respect de sa vie privée L'innovation technologique est au cœur de la problématique. Les techniques d'intelligence artificielle, de reconnaissance faciale, les robots peuvent par exemple être utilisés pour faciliter la connaissance du client, la gestion des textes réglementaires, l'optimisation du « collatéral » ... Cet exemple de l'importance fondamentale de la maîtrise de la donnée est probablement la meilleure illustration de la stratégie devant conduire la banque à saisir les opportunités liées au respect des contraintes.

L'ouvrage est extrêmement didactique, probablement en raison de la personnalité de l'auteur qui enseigne à Sciences Po tout en étant une consultante spécialisée. La revue de l'environnement bancaire est très clairement exposée, l'analyse stratégique conduit à adapter aux établissements financiers les méthodes PESTEL, Porter et « BCG » qui pourront faire régner un vent d'optimisme, même mesuré. Le lecteur perçoit les éléments universitaires et consultings- peut-être trop- de l'ouvrage, mais après l'avoir reposé, les idées sont claires. Comme l'indique l'auteur, le livre ne répond pas à toutes les questions posées au secteur bancaire car « d'autres enjeux que ceux liés à la réglementation, à moyen et à long terme le préoccupent, comme retrouver des niveaux de rentabilité satisfaisants, adapter son activité aux nouveaux usages, prendre le virage de *l'open banking*, ou encore financer l'économie réelle et la transition énergétique ».

**Dominique CHESNEAU**

#### **POUR LE PRIX DE LA FRANCOPHONIE**

**Jean-Luc BUCHALET, Christophe PRAT, *Le futur de l'Europe se joue en Afrique*, Eds Eyrolles.**

L'Afrique, mosaïque de pays aux frontières héritées de la colonisation, donc sources permanentes de conflits ethniques, religieux et économiques, est un condensé de climats extrêmes allant du désert aux régions tempérées, subissant de plein fouet les changements climatiques. L'Afrique dispose de fabuleux gisements de matières premières exploités et exportés sans valeur ajoutée pour le pays d'extraction faute de financements, de compétences et d'infrastructures. S'ajoutent l'extrême pauvreté d'une majorité d'Africains, un taux d'alphabétisation très faible, une électrification insuffisante et une démographie galopante, seule variable de progression du PIB.

La situation des pays est contrastée, mais toutes subissent les variations de prix des matières premières qui ne permettent pas de garantir dans la durée de grands projets gaziers, pétroliers... La rareté des infrastructures et l'existence de droits de douanes dissuasifs pénalisent les échanges régionaux. Enfin l'instabilité politique et sécuritaire contribuent à une déstabilisation humaine avec des exodes massifs de population et à une désertification, la sécurité nécessaire à l'agriculture n'étant plus garantie. Plusieurs organismes de financements européens ou mondiaux opèrent localement avec des fortunes diverses et souvent sans contrôler la destination finale des fonds investis ni leur efficacité.

L'Europe devrait s'engager rapidement dans un partenariat à long terme sur les secteurs clefs: éducation, formation, infrastructure, électrification et parallèlement participer à l'émergence d'une économie de marché plus intégrée. Ce partenariat est vital pour l'Afrique mais aussi pour l'Europe qui doit relever ce défi lourd de conséquences pour sa sécurité et sa survie face aux économies dominantes.

**Hubert ALCARAZ**

**POUR LE PRIX DE LA PEDAGOGIE :**

**PERRI Pascal, *Retraites, la dernière chance*, Eds de l'Archipel**

L'auteur rappelle que les français à la retraite bénéficient de pensions et de revenus additionnels en moyenne supérieurs aux rétributions des actifs. 60 % de l'épargne en France (mobilière et immobilière) se trouve détenus par des personnes de plus de 60 ans. Il se demande si la réforme actuellement engagée des retraites ira à son terme ? Sera-t-elle détournée par la « colère sociale » ? L'auteur rappelle que l'histoire de France n'incite pas à réformer les retraites. Pourtant, l'échec de la réforme serait dramatique pour la France, qui risquerait de laisser passer le train du progrès économique et social, car la « retraite à la française » que veulent maintenir les corporations de diverses obédiences, est un système socialement injuste et économiquement injustifiable. La réforme est délicate car « c'est le niveau des pensions rapporté à l'âge de la liquidation qui doit assurer l'équilibre du système ». Le gouvernement ne pourra donc consentir que des amendements secondaires s'il entend garantir les équilibres financiers de court comme de long terme. En cas d'échec, l'évolution démographique et la montée des débats idéologiques se chargeront de rappeler aux futurs gouvernements, l'impératif et l'urgence d'une réforme.

*Pascal Perri est chef d'entreprise après avoir été journaliste. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les problématiques contemporaines.*

**Jean-Jacques PLUCHART**